

Finir ses études en période de mauvaise conjoncture : un désavantage qui perdure ?

Mathilde Gaini, Aude Leduc et Augustin Vicard,
division Redistribution et politiques sociales, Insee

- Le taux de chômage des jeunes réagit plus fortement à la conjoncture économique que celui des plus âgés. Une conjoncture défavorable réduit les embauches et allonge la durée d'accès au premier emploi. La conjoncture affecte aussi les salaires d'embauche.
- Ces effets défavorables peuvent pousser certains jeunes à rester dans le système scolaire, dans l'attente d'une conjoncture plus porteuse. Ce comportement s'avère néanmoins assez peu fréquent. Selon des estimations basées sur l'âge de fin d'études, seulement 0,4 % des jeunes scolarisés entre 16 et 24 ans prolongeraient leur scolarité d'un an ou plus lorsque le taux de chômage des 15-24 ans augmente de 3 points.
- Les effets d'une mauvaise conjoncture à l'entrée sur le marché du travail s'estompent progressivement. Certes, une mauvaise conjoncture diminue les chances d'être en emploi l'année de l'entrée dans la vie active ; pour ceux qui trouvent un emploi, elle baisse la chance d'avoir un CDI cette année-là et les salaires obtenus sont légèrement plus faibles. Mais ces effets négatifs ne perdurent pas au-delà de la deuxième ou de la troisième année de présence sur le marché du travail ; au bout de quatre ans, les taux d'emploi et la part des emplois en CDI sont similaires quelle qu'ait été la conjoncture d'entrée.
- Néanmoins, les femmes sont légèrement plus pénalisées que les hommes : pendant cinq années, les femmes entrées en période de mauvaise conjoncture économique travaillent plus souvent à temps partiel que celles entrées en bonne conjoncture, leur salaire moyen étant alors plus faible.
- Bien évidemment, il est encore trop tôt pour savoir si ces résultats sont complètement extrapolables à la crise en cours car son ampleur et ses mécanismes sont très spécifiques. Son impact sur les carrières pourrait donc s'avérer plus important que celui des crises passées.

Surreprésentés parmi les candidats à l'emploi, les jeunes sont plus sensibles à une dégradation de la conjoncture

En 2010, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans atteint 22,9 % contre 8,4 % pour les 25-49 ans. Il est usuel que le taux de chômage des jeunes soit plus élevé que celui des adultes : à la fin des études, les jeunes sont tous à la recherche d'un emploi tandis qu'une majorité d'adultes occupent un emploi stable. En outre, les moins diplômés sont surreprésentés parmi les actifs de moins de 25 ans, puisqu'ils sont les premiers à entrer sur le marché du travail ; or leur accès à l'emploi est plus difficile.

Entre 1983 et 2010, le taux de chômage des jeunes ne présente pas de tendance, il évolue en fonction des cycles entre 15,3 % et 23,2 %. Néanmoins, la façon dont l'insertion des jeunes sur le marché du travail se déroule a beaucoup évolué dans les années 80 et 90 : l'insertion implique plus fréquemment un passage par des emplois temporaires (intérim, contrats à durée limitée). En 1983, parmi les jeunes ayant moins de cinq ans de présence sur

le marché du travail, 15,5 % occupaient un emploi à durée limitée ; cette proportion a augmenté graduellement jusqu'à atteindre le double au milieu des années 90 (Degorre et al., 2009).

Cette phase de recherche d'emploi rend le chômage des jeunes particulièrement sensible à la conjoncture économique (Fondeur et al., 2004). Entre 1992 et 1994 par exemple, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans a augmenté de 4,6 points, passant de 17,6 % à 22,2 %, alors que celui des personnes âgées de 25 à 49 ans n'a dans le même temps augmenté que de 1,7 point, passant de 7,9 % à 9,6 %.

Deux questions se posent alors. Les jeunes qui arrivent en fin de scolarité en phase de mauvaise conjoncture essaient-ils d'éviter cette pénalisation en retardant leur sortie du système scolaire ? Et, lorsque pénalisation il y a, celle-ci est-elle durable ou seulement transitoire ?

Peu de jeunes prolongent leur scolarité dans l'attente d'une conjoncture plus favorable

Théoriquement, le cycle économique a un effet ambigu sur la décision de quitter le système scolaire. Une mauvaise conjoncture économique entraîne une réduction des opportunités d'emploi pour les jeunes, ce qui peut les inciter à prolonger leurs études. Mais elle peut aussi réduire les ressources des parents et limiter leur capacité à financer les études de leurs enfants.

Empiriquement, on peut mesurer la résultante de ces deux effets en estimant l'impact du taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans sur la probabilité de quitter l'école à chaque âge entre 16 et 24 ans (*sources et méthodes*). Cette estimation a été menée à partir des données de l'enquête Emploi depuis 1983. Elle montre qu'une faible part des lycéens et étudiants ajustent leur décision de sortie du système scolaire en fonction de la conjoncture économique. La part des jeunes encore scolarisés qui quittent l'école à 18 ans baisse d'environ 0,5 point lorsque le chômage des 15-24 ans augmente de 3 points. Cet écart représente environ 3 500 jeunes de 18 ans qui

reporteraient leur sortie du système scolaire d'au moins un an, soit 0,5 % des jeunes de 18 ans scolarisés. Plus globalement, ce sont 20 000 lycéens ou étudiants âgés entre 16 et 24 ans qui reporteraient d'un an ou plus leur sortie du système scolaire lorsque le chômage des 15-24 ans augmente de 3 points. Ils ne représentent que 0,4 % des jeunes scolarisés entre 16 et 24 ans et 2,6 % des jeunes qui quittent l'école une année donnée.

Ainsi, même si certains jeunes reportent leur sortie du système scolaire quand la conjoncture économique est mauvaise, leur part est relativement faible. De ce fait, les sortants du système scolaire une année de fort chômage peuvent être considérés comme assez comparables à leurs homologues une année de faible chômage. Ceci facilite la comparaison de leurs trajectoires ultérieures. Les différences qu'on observera entre ces trajectoires résulteront uniquement de différences de conjoncture à l'entrée sur le marché du travail.

Un handicap initial significatif, mais des trajectoires d'emploi qui s'homogénéisent rapidement

Plusieurs facteurs pourraient expliquer que les carrières soient durablement affectées par le contexte conjoncturel dans lequel se fait l'entrée sur le marché du travail. D'une part, les employeurs peuvent interpréter les périodes de chômage comme un révélateur des compétences d'un candidat. Ainsi, ils peuvent avoir tendance à moins recruter ceux qui auront connu des périodes de chômage, pensant que ceux-ci sont moins productifs. D'autre part, lors d'une période de non-emploi, les personnes accumulent moins d'expérience et leurs connaissances peuvent se déprécier. Enfin, les jeunes entrés sur le marché du travail en période de mauvaise conjoncture économique peuvent se voir proposer un salaire plus faible ou un poste qui correspond moins à leurs qualifications. Dans le cas où ils ne changeraient pas d'entreprise, ils pourraient avoir du mal à renégocier à la hausse leur salaire. Les études empiriques montrent des résultats contrastés selon les pays ; au Japon, par exemple, la conjoncture à l'entrée sur le marché du travail pénalise la carrière pendant plus de dix ans alors qu'aux États-Unis, l'effet semble durer moins longtemps (Genda et al., 2010).

Pour étudier ces effets de long terme de la conjoncture à l'entrée sur le marché du travail en France, une première méthode consiste à comparer systématiquement les taux d'emploi et les salaires moyens des cohortes sorties en périodes de bonne et mauvaise conjonctures économiques. Les jeunes ayant vécu un taux de chômage inférieur à 18 % à leur entrée sur le marché du travail formeront le groupe de cohortes de référence (années d'entrée 1983, 1988-1992, 2000-2002), tandis que les jeunes ayant vécu un taux de chômage supérieur à 20 % à leur entrée sur le marché du travail formeront les cohortes dites « malchanceuses » (années d'entrée 1985, 1993-1999, 2005-2006, 2009-2010).

Les données de l'enquête Emploi (*sources et méthodes*) sont utilisées pour calculer les taux d'emploi et les salaires

moyens de ces deux groupes de cohortes durant leurs dix premières années de présence sur le marché du travail, pour les générations les plus anciennes, ou jusqu'en 2010 pour les plus récentes. Les jeunes « malchanceux » ont un taux d'emploi d'environ 64 % à leur entrée sur le marché du travail contre environ 70 % pour les jeunes des cohortes de référence, mais le rattrapage est effectif dès la quatrième année de présence sur le marché du travail (*figure*). De même, les jeunes « malchanceux » qui sont en emploi ont un salaire légèrement plus faible les deux premières années, puis rattrapent en moyenne le salaire des jeunes des cohortes de référence.

Cette analyse n'isole cependant pas les effets de la conjoncture postérieure à l'entrée sur le marché du travail. Il est tout à fait possible qu'une année donnée une conjoncture favorable vienne compenser l'effet négatif d'être entré sur le marché du travail lors d'une récession.

Une estimation de l'éventuel processus de rattrapage des cohortes « malchanceuses » dans un modèle qui prend soin de neutraliser les effets de la conjoncture courante (*sources et méthodes*) a donc été menée, en distinguant les hommes et les femmes. Cette estimation confirme que le taux d'emploi des jeunes entrés sur le marché du travail en période de mauvaise conjoncture économique est plus faible durant deux ans. Une augmentation de 1 point de pourcentage du taux de chômage des jeunes à l'entrée sur le marché du travail n'est que partiellement effacée au bout de deux ans de présence sur le marché du travail : leur taux d'emploi reste plus bas de 0,5 point pour les hommes et de 0,6 point pour les femmes.

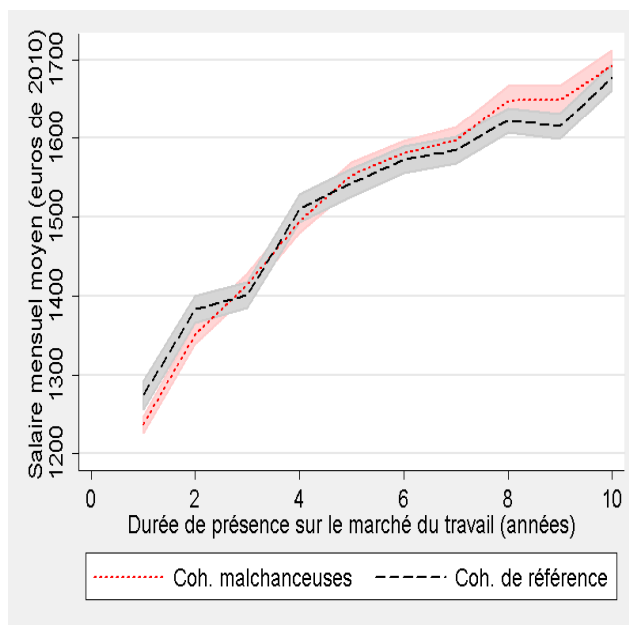
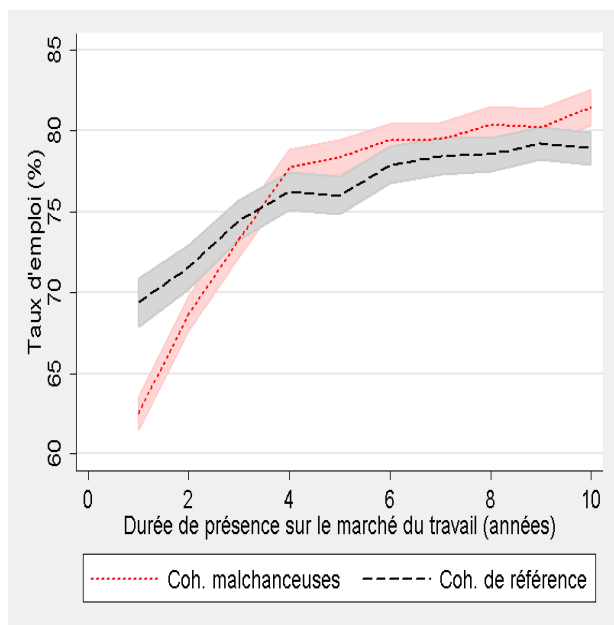
Mais, au-delà, les jeunes entrés sur le marché du travail en période de mauvaise conjoncture économique rejoignent la trajectoire moyenne des autres cohortes. Les conclusions restent les mêmes si l'on distingue les jeunes ayant un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat de ceux ayant au moins deux années diplômantes après le baccalauréat.

Les conséquences sur les salaires sont un peu plus durables pour les femmes

Une augmentation de 1 point de pourcentage du taux de chômage des hommes de 15 à 24 ans à l'entrée sur le marché du travail réduit le salaire moyen d'environ 0,3 % au bout d'un an de présence sur le marché du travail ; au-delà, cet écart de salaire disparaît lui aussi.

L'effet négatif est plus durable pour les jeunes femmes. Une augmentation de 1 point du taux de chômage des femmes de 15 à 24 ans à l'entrée sur le marché du travail entraîne un salaire plus faible d'environ 0,8 % deux ans après leur entrée sur le marché du travail. Quand la

Comparaison des taux d'emploi (à gauche) et des salaires moyens (à droite) des cohortes de référence et des cohortes « malchanceuses » au cours des 10 premières années de leur carrière



Lecture : La première année de carrière, les cohortes de jeunes entrés sur le marché du travail dans une période de mauvaise conjoncture économique (cohortes malchanceuses) ont un taux d'emploi d'environ 64 % (trait hachuré rouge) alors que celles entrées dans une période de bonne conjoncture économique (cohortes de référence) ont un taux d'emploi d'environ 70 % (trait pointillé noir). Les données analysées provenant d'une enquête par sondage, elles ne constituent que des estimations des réels taux d'emploi et salaires. Les zones rouges et grisées autour des courbes indiquent le degré de précision de ces estimations, c'est-à-dire l'intervalle de confiance à 95 %. Le salaire est ajusté de l'évolution du salaire moyen des jeunes entre 1 et 10 ans d'ancienneté et converti en euros de 2010 de manière à le rendre comparable d'une cohorte sur l'autre et d'une année sur l'autre.

Source : Enquête Emploi, calcul des auteurs.

conjoncture initiale est mauvaise, les femmes comme les hommes ont moins souvent un CDI les deux premières années de présence sur le marché du travail. Mais, contrairement aux hommes, les femmes sont aussi plus souvent à temps partiel durant les cinq premières années d'emploi, ce qui explique leurs salaires plus faibles durant cette même période. Cette perte de salaire s'observe principalement pour les plus diplômées.

Au-delà de cinq ans, la carrière n'est donc plus pénalisée par le fait d'être entré au mauvais moment sur le marché du travail. Concernant l'emploi, il semble qu'avoir connu plus de périodes sans emploi en début de carrière en raison d'une conjoncture défavorable n'ait pas d'impact négatif sur la suite de la carrière. Les jeunes seraient davantage recrutés en fonction de leur diplôme et de leur âge que de leur expérience sur le marché du travail. S'agissant des salaires, la faiblesse des effets de la conjoncture à l'entrée sur le marché du travail, et cela même à court terme, est probablement liée à la part importante de jeunes rémunérés au salaire minimum : en 2010, près de 30 % des moins de 25 ans sont rémunérés au salaire minimum (Chambki et al., 2012).

Enfin la mobilité des jeunes sur le marché de l'emploi est particulièrement forte. Au cours de leurs trois premières années de vie active, plus de la moitié des jeunes sortis de scolarité en 2004 ont changé au moins une fois

d'employeur. C'est au cours des sept premières années d'ancienneté qu'arrivent les trois quarts des changements d'employeur avec hausse de salaire (Dupray, 2009). Ces mobilités professionnelles concourent à homogénéiser les conditions d'emploi et de salaires des générations entrées sur le marché du travail dans des conjonctures plus ou moins favorables. Il est néanmoins trop tôt pour savoir si ce processus d'homogénéisation bénéficiera de la même manière aux générations actuellement en cours d'insertion, qui font face à des conditions plus dégradées que lors des cycles précédents.

Bibliographie

- Chambki, A., Demailly, D. (2012), [Les emplois rémunérés sur la base du SMIC en 2010 : souvent faiblement qualifiés, à temps partiel et à durée déterminée](#), *Dares Analyses* n° 095.
- Degorre, A., Martinelli, D. et Prost, C. (2009), [Accès à l'emploi et carrière : le rôle de la formation initiale reste déterminant](#), *Insee Références Formations et Emploi*.
- Dupray, A. et Recotillet, I. (2009), [Mobilités professionnelles et cycle de vie](#), *Economie et statistique*, n° 423.
- Fondeur, Y. et C. Minni (2004), [L'emploi des jeunes au coeur des dynamiques du marché du travail](#), *Economie et statistique*, n° 378.
- Genda, Y., Kondo, A. et Ohta, S. (2010), Long-Term Effects of a Recession at Labor Market Entry in Japan and The United States, *The Journal of Human Resources*, vol. 45(1).

Ce texte s'appuie sur deux études qui ont été conduites par Mathilde Gaini, Aude Leduc et Augustin Vicard de la division Redistribution et politiques sociales et publiées sous forme de documents de travail (n° [G2012/05](#) et n° [G2012/04](#)).

L'enquête Emploi

L'enquête Emploi est réalisée en continu en métropole depuis 2003. Son échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. Jusqu'en 2002, l'enquête était réalisée annuellement au mois de mars. Son échantillon de 75 000 ménages ordinaires (à l'exception des communautés du type foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons...) était renouvelé par tiers chaque année. Par la suite, jusqu'en 2008, plus de 38 000 ménages ordinaires ont répondu chaque trimestre, soit plus de 72 000 personnes de 15 ans ou plus. Enfin, à partir de 2009, la taille de l'échantillon a augmenté progressivement jusqu'à atteindre 48 000 ménages répondants. L'enquête Emploi est la seule source permettant de mesurer le chômage selon la définition du Bureau international du travail (BIT). La présente analyse porte sur les données issues de la première interrogation des personnes enquêtées de 1983 à 2010. Pour étudier la décision de quitter l'école, les personnes considérées sont les jeunes de 16 à 24 ans. Pour les carrières, l'analyse porte sur les individus qui ont achevé leurs études entre 1983 et 2010 et sont depuis au maximum dix ans sur le marché du travail. Ceci permet d'avoir un recul temporel suffisant. La fenêtre d'observation commence en 1990 puisque l'on ne dispose pas des montants exacts des salaires dans les enquêtes antérieures.

Mesurer l'impact du cycle économique sur la décision de quitter l'école

À partir de la variable d'âge de fin d'études initiales de l'enquête Emploi, il est possible de reconstituer l'historique de la succession des décisions de quitter ou non les études. En effet, si une personne a un âge de fin d'études initiales de 18 ans, c'est qu'elle a choisi de ne pas quitter les études ni à 16 ans ni à 17 ans et qu'elle a choisi de le faire à 18 ans. Une base de « données longitudinales » constituée avec plusieurs observations successives dans le temps pour une même personne permet ainsi d'estimer les probabilités moyennes de quitter l'école à chaque âge.

On estime ensuite la probabilité de quitter l'école, une année donnée, en fonction de la conjoncture économique. Plus précisément, le modèle cherche à estimer l'impact instantané du taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans sur la décision de quitter l'école. Il tient compte de la permanence du cycle économique, c'est-à-dire du fait que le chômage reste haut ou bas durant plusieurs années de suite. À cette fin, les taux de chômage des années antérieures sont introduits dans le modèle, de manière à ne pas sous-estimer le rôle du taux de chômage courant sur la décision de quitter l'école. En effet, les étudiants ayant déjà reporté leurs études du fait d'un taux de chômage passé élevé pourraient ne plus être en mesure de repousser leur sortie du système scolaire et donc être contraints de sortir du système scolaire quel que soit le niveau du chômage du moment. Le modèle inclut donc les taux de chômage présent et passé. Des tests de robustesse des résultats ont été menés en introduisant le taux de chômage retardé de deux ans et également le taux de chômage futur pour estimer leur rôle dans la décision de sortie de l'école, le taux de chômage futur étant supposé mesurer les anticipations des individus.

Le modèle tient aussi compte de l'augmentation tendancielle du niveau d'étude moyen sur la période d'analyse. La France a connu une forte augmentation du niveau d'étude : le modèle l'isole de manière à bien estimer l'impact de la conjoncture sur la décision de quitter l'école sans capter ce report structurel des décisions de quitter l'école. Les estimations ont aussi été menées sur des périodes d'analyse plus courtes et situées après cette démocratisation scolaire. Les résultats restent les mêmes.

Mesurer l'impact de la conjoncture à l'entrée sur le marché du travail sur la suite de carrière

Le modèle estimé prend en compte un ensemble de facteurs qui peuvent expliquer les différences de trajectoire d'emploi et de salaire entre les cohortes, et non pas seulement le taux de chômage rencontré à l'entrée sur le marché du travail comme se bornent à le faire les comparaisons graphiques entre trajectoires. Par exemple, une année donnée, la conjoncture courante peut compenser l'effet de la conjoncture à l'entrée sur le marché du travail. En outre, l'effectif d'une cohorte peut jouer sur son insertion professionnelle. Si les cohortes de sortants se trouvaient être petites dans les périodes de mauvaise conjoncture économique, l'effet d'une conjoncture économique dégradée lors de l'entrée sur le marché du travail en serait amorti. Enfin, l'augmentation du niveau d'étude moyen des cohortes au cours du temps peut faciliter leur insertion sur le marché du travail. Or, s'il y a plus de périodes de mauvaise conjoncture économique en fin de période d'analyse, cette hausse du niveau scolaire moyen peut masquer l'effet de long terme de la conjoncture économique d'entrée sur le marché du travail. Les « variables de contrôle » que sont la conjoncture courante, la taille des cohortes et le niveau de diplôme sont donc introduites dans le modèle.

On suppose par ailleurs que seul le taux de chômage à l'entrée sur le marché du travail peut avoir des effets de long terme sur la carrière. Ce modèle a aussi été estimé sur des périodes plus courtes et plus longues, en considérant les cohortes entrées sur le marché du travail entre 1982 et 1995 et entre 1975 et 2010 ; d'autres indicateurs de la conjoncture ont été envisagés (le taux de chômage moyen des trois premières années sur le marché du travail). Les résultats restent inchangés.